



Usagers : Demain quel service public pour vous ?

Vous venez aujourd'hui vers nous pour une démarche concernant vos impôts, vos taxes et redevances locales ou encore un problème lié aux dépenses publiques. Comme chaque jour vous vous déplacez toujours plus nombreux au guichet de votre centre des Finances Publiques pour recueillir des renseignements, des conseils.

Comme nous, vous êtes attachés à un service public de proximité. Mais vous devez savoir que les agents des Finances Publiques sont d'année en année moins nombreux pour vous accueillir, vous renseigner et vous délivrer les conseils que vous êtes légitimement en droit d'attendre d'un service public comme le nôtre. D'ores et déjà, vous subissez les conséquences concrètes de la politique de suppressions d'emplois et de repli du maillage territorial des services des Finances Publiques. En effet, votre temps d'attente augmente et vous devez parfois accomplir un trajet de plus en plus long pour parvenir jusqu'à un guichet. Maintenant, notre administration vous invite fortement à prendre rendez-vous ou encore à contacter des plates-formes téléphoniques ou à nous contacter par courrier électronique.

Le seul palliatif à la diminution des effectifs mis en place par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) consiste donc en une restriction de l'accès aux services.

Aucun autre service public n'a été aussi atteint avec 35 000 emplois supprimés à la DGFIP depuis 2002, soit un quart des effectifs, et la disparition dans les territoires de plusieurs centaines d'implantations. Demain, vous n'aurez plus le choix du canal par lequel vous entrerez en relation avec notre administration. Notre direction vous expliquera qu'il n'est plus nécessaire de venir nous voir, mais que vous pouvez tout faire par courrier électronique ou par téléphone, que vous devez obligatoirement déposer votre déclaration de revenu en ligne ou encore payer seulement de manière dématérialisée.

Le résultat de cette politique sera simple : un service public déshumanisé totalement inadapté aux personnes en difficulté ou dans une situation de précarité. Il en résultera, quand ce n'est pas déjà le cas, une inégalité d'accès aux services entre les usagers qui ont les moyens et les autres, particulièrement en termes de traitement rapide des dossiers complexes.

Parce que les agents des Finances Publiques ont une autre idée de leur mission et qu'ils considèrent que le lien social abouti passe par un contact de proximité, ils sont aujourd'hui en lutte avec les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et F.O.-DGFIP pour obtenir des moyens supplémentaires afin d'accomplir leurs missions et de répondre à vos légitimes attentes en termes de services publics.